



Bassins, août 2025

caisse@lagamelle.com

Chers membres et amis,

Avec cette nouvelle saison qui débute, voici venu le temps de payer votre cotisation annuelle pour la saison 2025 - 2026, dont les tarifs restent inchangés, soit :

- | | |
|--|--------------------------|
| - Membre individuel (y.c. enfant ou jeune) | CHF 25.- |
| - Famille | CHF 50.- |
| - Membre Bénévole | CHF « à votre bon cœur » |

La catégorie « Membre Bénévole » est un don. Dans ce cas, vous recevrez la convocation à l'Assemblée Générale pour vous tenir informé des activités du ski-club et pour le plaisir de venir partager le verre de l'amitié.

Dès l'âge de 25 ans révolus, nous vous rappelons que les jeunes ne sont plus compris dans la cotisation « famille », mais doivent s'acquitter d'une cotisation individuelle (CHF 25.-).

Nous vous saurions gré de bien vouloir payer votre cotisation d'ici au 27 octobre 2025 par **e-banking** (IBAN CH79 0900 0000 1201 1304 8), afin de nous éviter des frais bancaires, une facture QR est ci jointe.

Pour la bonne marche du Club et dans l'intérêt de tous, nous vous rappelons que toute personne qui ne paie pas sa cotisation ne sera plus considérée comme membre. Si elle souhaite réintégrer le Club ultérieurement, elle devra faire une nouvelle demande d'admission et donc payer une nouvelle fois la finance d'entrée (montant CHF 40.-).

En nous réjouissant de vous revoir nombreux lors de nos prochaines activités, nous vous adressons à tous nos sportives et amicales salutations.

Pour le Comité

Sandy Spencer, Caissière